

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 30 JANVIER 2025

DEL-2025-34

L'An deux mille vingt-cinq, le 30 janvier, à 15 heures 30, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 23/01/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BARTHALAIS, CALONE, COUTIER, PAULY, PELLARIN,
PEUGNIEZ.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD C, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND,
FONTAINE, GAUDIN, PENHOÛET, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, GILET, HACQUIN, JACQUES.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, DUGAVE, REY, SONNERAT.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes CECCON, WENDLING,
MM. BOUCHET, FROSSARD, GENOUD, GEORGES, SAILLET.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mme BRUNO,
MM. BOUCLIER, DAVIET, FOURNET, MARIAS, ROLLIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, LAFARIE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BLOUIN, BONTEMPS, BOUVARD M, BURNET,
CALLET, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P,
CLEVY, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, EVERAERE, GILLET, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE,
GYSELINCK, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEOTY,
LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PEROU, PERRET,
PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAINE, SIBILLE, TOURNIER, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes BONTEMPS, CARRERA, CHEREL, CHRISTIN, DARDE, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY,
ROUSSET,
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, LOUVEAU, RAVAUD, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice :	108
Présents :	45
Membres habilités à prendre part au vote :	108
Votants :	45
Représentés par mandat :	6

Objet : BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2025

Rapport présenté par M. David RATSIMBA

Le Président, après avoir rappelé aux membres du Comité les notions générales qui permettent d'établir le Budget Principal du Syndicat, présente et commente ses propositions budgétaires pour l'année 2025.

Un tableau de bord relatif à l'endettement du budget principal est porté à la connaissance des élus préalablement au vote du Budget Primitif. Une note de présentation détaillée des différents budgets est par ailleurs communiquée aux délégués préalablement au vote.

Le budget est voté avec une reprise anticipée des résultats 2024, le Compte Administratif n'étant pas encore adopté. La reprise effective des résultats 2024 et leur affectation donnera lieu à une délibération après examen du Compte de Gestion et du Compte Administratif. Elle sera suivie du vote d'un Budget Supplémentaire.

Les estimations de résultats sont les suivantes :
 Résultat de fonctionnement : 3.940.943,03 €
 Résultat d'investissement : 2.316.009,17 €.

Il précise que le Budget Principal reprend les restes à réaliser (RAR) de 2024, et fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 5 décembre 2024.


Fonctionnement			
Mouv.	Chapitre par nature	Dépenses	Recettes
Réal	011 - Charges à caractère général	5.691.829,64	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	8.263.184,00	
	013 - Atténuations de charges		142.867,07
	014 - Atténuations de produits	19.768.613,42	
	65 - Autres charges de gestion courante	762.245,01	
	66 - Charges financières	2.134.406,00	
	67 - Charges financières	30.500,00	
	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services		2.470.000,00
	731 - Fiscalité locale		20.660.703,98
	74 - Dotations et participations		7.924.587,77
	75 - Autres produits de gestion courante		7.774.311,67
	76 - Produits financiers		1.370.000,00
	77 - Produits exceptionnels		20.000,00
	002 - Résultat d'exploitation reporté		3.940.943,03
	Total Réel	36.650.778,07	44.303.413,52
Ordre	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2.061.322,31	653.387,91
	023 - Virement à la section d'investissement	6.244.701,05	
	Total Ordre	8.306.023,36	653.387,91
	Total section	44.956.801,43	44.956.801,43


Investissement			
Mouv.	Chapitre par nature	Dépenses	Recettes
Réal	10 - Dotations, fonds divers et réserves		2.130.530,03
	13 - Subventions d'investissement	58.859,28	48.043.204,07
	16 - Emprunts et dettes assimilées	8.758.702,27	4.009.067,55
	20 - Immobilisations incorporelles	2.452.502,31	
	204 - Subventions d'équipement versées	4.466.966,36	
	21 - Immobilisations corporelles	1.139.218,30	
	23 - Immobilisations en cours	52.238.461,61	194.120,77
	26 - Participations et créances rattachées à des participations	1.750.000,00	
	27 - Autres immobilisations financières	356.874,48	6.771.230,00
	4581 - Opérations sous mandat	21.684.187,79	
	4582 - Opérations sous mandat		21.788.975,36
	001 - Résultat d'investissement reporté		2.316.009,17
		Total Réel	92.905.772,40
Ordre E	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	653.387,91	2.061.322,31
	021 - Virement de la section d'exploitation		6.244.701,75
	Total Ordre E	653.387,91	8.306.023,36
	Total section	93.559.160,31	93.559.160,31
Total budget		138.515.961,74	138.515.961,74

Les membres du Comité, après avoir constaté le montant des résultats estimés de l'exercice 2024, sont invités :

1. à approuver le Budget Primitif du Budget Principal de l'exercice 2025 présenté par le Président,
2. à autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre du budget 2025, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exception des dépenses de personnel enregistrées au chapitre 012.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.


Syane
 ENERGIES & NUMÉRIQUE